

## LE POINT JEUNES. C'est quoi ?

Un lieu exclusif pour les jeunes, âgés de 12 à 17 ans, encadré par un animateur

-> où tu peux te détendre, partager des bons moments, retrouver tes amis et discuter

-> où tu peux pratiquer de nombreuses activités : sport, jeux vidéo, jeu de fléchettes, musique, arts plastiques...

Avec le Point Jeunes, c'est aussi l'occasion de faire des sorties, des camps ou encore de donner vie à tes projets...

## Vacances De tousaint 2022

Date	Horaires	Activité	Inscription
Mardi 25 octobre	14h à 17h	Réalité Virtuelle	
Mercredi 26 octobre	14h à 17h	Grav 'accro	
Jeudi 27 octobre	13h30 à 17h	Sensas Bordeaux	
Vendredi 28 octobre	14h à 17h 19h à 22h	Boxers de Bordeaux Game Fest	
Mercredi 2 novembre	10h à 17h	Fab lab Distributeur de boisson	
Jeudi 3 novembre	10h à 17h	Fab lab Distributeur de boisson	
Vendredi 4 novembre	10h à 17h 20h à 23h	Fab lab Distributeur de boisson Soirée jeux au Point jeune	

Nom Prénom : .....

Cotisation : 10 euros

Total réservé : .....

Montant à payer : .....

Tarifs		Nombre	Total
	5 euros		
	9 euros		
	13 euros		
	16 euros		

Pour les journées ou après-midi au PRJ : 12 places maximum

Pour les journées en sortie ou mini camp : 7 places maximum

Pour les sorties prévoir son pique-nique

## LE POINT JEUNES EN PRATIQUE .....

### Inscriptions :

L'adhésion est **obligatoire**, pour fréquenter le Point Jeunes mais également pour participer à ses créneaux d'activités, sorties à thèmes et séjours pendant les vacances scolaires. Un dossier d'admission est à retirer au Service jeunesse et doit être déposé dûment rempli et signé, accompagné des copies des pièces demandées :

La fiche d'inscription complétée, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la pièce d'identité de l'enfant, l'attestation CAF, l'attestation d'assurance responsabilité civile activités extrascolaires, attestation sécurité sociale, justificatifs des vaccins, brevet de natation, certificat médical d'aptitudes aux sports, 1 photo d'identité autorisation de diffusion du droit d'images, règlement intérieur signé paiement de l'adhésion au Point Jeunes

Cette adhésion est valable du 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire au dernier jour des vacances d'été.

### Pour toute inscription :

Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site [www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html](http://www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html)

- à la mairie de Beautiran aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15 et jusqu'à 19h30 le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

Remplir la fiche d'inscription

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie :

Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

### **Le dossier d'inscription sera validé que s'il est complet.**

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ni par courriel.

En cas de changement de situation en cours d'année, il convient de prévenir le service qui procédera à la mise à jour du dossier. (Ex : changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques....)

### Périodes d'accueil :

Le service Jeunesse se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité.

Le programme des activités est mis à disposition des familles au Point Jeunes ou visible sur le site internet de la Mairie de Beautiran, 10 jours avant le démarrage des vacances scolaires.

### comment joindre Le Point Jeunes

Par téléphone : **06 35 17 03 59 (Christophe Léon)**

Par courriel : **[pj@mairie-beautiran.fr](mailto:pj@mairie-beautiran.fr)**

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués.